

# VOTRE CMA VOUS FACILITE LE

  [Guichet-entreprises.fr](https://www.guichet-entreprises.fr)



PAYS DE LA LOIRE

## PRÊT À DÉCLARER VOTRE MICROENTREPRISE SUR [guichet-entreprises.fr](https://guichet-entreprises.fr) ?

- ➔ Votre activité est identifiée et artisanale ?
- ➔ Vous remplissez les conditions de qualification requises ?
- ➔ Vous connaissez votre forme juridique et votre régime d'imposition ?
- ➔ Vos documents et justificatifs sont prêts à être scannés ?
- ➔ Vous souhaitez effectuer votre déclaration en autonomie, sans l'aide de votre CMA ?

VOUS RÉPONDEZ NON À AU MOINS UNE QUESTION ?



### RECHERCHEZ LES INFORMATIONS UTILES ET MANQUANTES SUR LES SITES SUIVANTS :

➔ [artisanatpaysdelaloire.fr](https://artisanatpaysdelaloire.fr)

➔ [secu-independants.fr](https://secu-independants.fr)

- > CONTACT
- > QUESTION-RÉPONSES
- > AUTO ENTREPRENEUR >
- > Qu'est-ce que le régime auto-entrepreneur ?

➔ [servicesalapersonne.gouv.fr](https://servicesalapersonne.gouv.fr)

➔ [service-public.fr](https://service-public.fr)

- > PROFESSIONNELS
- > CRÉATION - CESSION
- > devenir micro-entrepreneur (auto-entrepreneur)



### OU INSCRIVEZ-VOUS À UNE RÉUNION D'INFORMATION GÉNÉRALE PROPOSÉE CHAQUE SEMAINE PAR LA CMA

GRATUIT ET SUR INSCRIPTION DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 12 H 30 ET DE 13 H 30 À 17 H

#### CMA DE 44 - SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

02 51 13 83 00  
ou [entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr)

#### CMA DU 49 – ANGERS

02 41 22 61 00  
ou [entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr)

#### CMA DU 53 – LAVAL

02 43 49 88 88  
ou [entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr)

#### CMA DU 72 – LE MANS

02 43 74 53 53  
ou [entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr)

#### CMA DU 85 – LA ROCHE SUR YON

02 51 44 35 00  
ou [entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr)

## CRÉEZ VOTRE MICROENTREPRISE

- ➔ Connectez-vous sur le site : [guichet-entreprises.fr](https://guichet-entreprises.fr)
- ➔ Créez votre compte et vos identifiants
- ➔ Suivez les étapes indiquées

## DÉCLAREZ VOS ACTIVITÉS

Informations relatives à l'activité : ?

Indiquez le domaine relative à l'activité de l'entreprise : \*

Précisez : \*



Si votre **activité n'est pas répertoriée** dans le volet déroulant « Précisez » :

- ➔ Sélectionnez « autre activité dans le domaine de »
- ➔ Utilisez les champs libres pour la détailler

## TRANSMETTEZ VOS JUSTIFICATIFS

*J'atteste sur l'honneur que cette pièce d'identité est conforme à l'original, Ste Lyce sur Loire, le 01/01/2021*



**Certifiez votre pièce d'identité conforme** par :

- ➔ une mention manuscrite « J'atteste sur l'honneur que cette pièce d'identité est conforme à l'original »
- ➔ et ajoutez : le lieu et la date de votre signature.

### ATTESTATION DE TRAVAIL

Je, soussigné \_\_\_\_\_, agissant en qualité de \_\_\_\_\_ de la société \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ dont le \_\_\_\_\_



Votre activité est **soumise à la qualification professionnelle** :

- ➔ scannez les justificatifs (diplôme et/ou expérience)



## ET APRÈS ?

Lorsque toutes les étapes sont validées, votre dossier est transmis au Service des formalités juridiques qui traitera votre demande et vous informera des suites de votre dossier dans les meilleurs délais.

Si votre dossier est complet, le Service formalités juridiques vous transmet, ainsi qu'aux organismes, un justificatif de validation (ou prise en charge) de votre dossier..

Des questions sur  
l'utilisation du site  
[guichet-entreprises.fr](http://guichet-entreprises.fr) ?

Des questions  
techniques ?

l'INPI vous répond :

**0820 210 211**

du lundi au vendredi  
de 9 h à 18 h

par courriel via le  
formulaire de contact :  
[guichet-entreprises.fr](http://guichet-entreprises.fr)

> [A propos](#)

> [Contact](#)

## VOTRE ASSISTANCE CMA

Vous souhaitez sécuriser vos démarches juridiques d'entreprise ?

Profitez de notre expertise et confiez nous votre formalité (79 €) :

➔ par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

➔ par courriel du lundi au vendredi (réponse sous 48 h suivant l'étude personnalisée de votre demande)

### **CMA 44**

Siège - Nantes

**02 51 13 83 40**

[cfe44@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cfe44@artisanatpaysdelaloire.fr)

Antenne - Saint-Nazaire

**02 40 22 19 35**

[antennesaintnazaire@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:antennesaintnazaire@artisanatpaysdelaloire.fr)

### **CMA 49**

Siège - Angers

**02 41 22 61 00**

[cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr)

Antenne - Cholet

**02 41 62 64 87**

[cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr)

### **CMA 53**

Siège - Laval

**02 43 49 88 88**

[cfe53@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cfe53@artisanatpaysdelaloire.fr)

### **CMA 72**

siège - Mans

**02 43 74 53 50**

[cfe72@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cfe72@artisanatpaysdelaloire.fr)

### **CMA 85**

Siège - La Roche sur Yon

**02 51 44 35 10**

[cfe85@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cfe85@artisanatpaysdelaloire.fr)

Antenne - Fontenay-le-Comte

**02 51 50 20 12**

[antennefontenay@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:antennefontenay@artisanatpaysdelaloire.fr)



PAYS DE LA LOIRE